



Avec la MGP, optez pour la garantie santé qui vous ressemble !

Seul ou en couple, avec ou sans enfant...

LYRIASANTÉ

15 €/mois
remboursés
par l'État⁽¹⁾



Éligible sur toutes
les formules Lyria
santé

4 formules adaptées à vos besoins
et à ceux de vos proches tout au long de votre vie :

LYRIAPRINCIPE

Vos essentiels
en santé
pour optimiser
votre budget !

LYRIASTATURE

Une meilleure
prise en charge
de vos besoins
en santé !

LYRIAPRESTIGE

Des solutions
renforcées
pour gagner
en sérénité !

LYRIAPROMESSE

Une couverture santé
exclusivement
pour les enfants !
(de la naissance à la majorité)

Découvrez un extrait du tableau des garanties au fil des pages !

Avec **SANTÉCLAIR** mon repère santé, vous avez accès à un réseau de professionnels de santé avec des tarifs négociés et de nombreux services inclus pour vous orienter dans votre parcours de santé.

- Géolocalisation de professionnels partenaires dans plusieurs domaines de soins.
- Des avantages tarifaires sur les aides auditives et les verres de grandes marques auprès de nos partenaires.
- Rendez-vous en ligne sous 15 jours maximum dans les centres d'ophtalmologie partenaires.
- **NOUVEAU** Des tarifs compétitifs pour l'orthodontie adulte, par aligneurs invisibles chez les orthodontistes partenaires.
- Si vous avez déjà un praticien, analyse de votre devis et de votre reste à charge.



Souscrivez à l'**OPTION Santéclair** en fonction de vos besoins et bénéficiez de remboursements améliorés tels que :

- aucun reste à charge sur certains verres de classe B
- jusqu'à 200 € de plus sur les couronnes implanto-portées





DENTAIRE - OPTIQUE - AIDES AUDITIVES

Actes au 01/01/2022

Taux de
remboursement

Total remboursé Assurance maladie obligatoire (AMO)
+ Lyria santé

Part AMO

LYRIA
PRINCIPE

LYRIA
STATURE

LYRIA
PRESTIGE

LYRIA
PROMESSE
Jusqu'à 18 ans

DENTAIRE

Avec l'option **SANTÉCLAIR**, réduisez votre reste à charge.

SOINS ET PROTHÈSES 100 % SANTÉ

Tels que définis réglementairement	70% BR	100% FR	100% FR	100% FR	100% FR
------------------------------------	--------	---------	---------	---------	---------

SOINS ET PROTHÈSES À TARIF MAÎTRISÉ OU LIBRE [HORS 100 % SANTÉ]

Soins dentaires (consultation, soins conservateurs, détartrage, parodontologie)	70% BR	100% BR	100 % BR	100% BR	100% BR
Inlay onlay	70% BR	100% BR	30 € / inlay + AMO	100 € / inlay + AMO	100% BR
Couronne transitoire dento-portée	70% BR	100% BR	30 € / prothèse	40 € / prothèse	100% BR
Prothèse (bridge ou couronne) fixe dento-portée	70% BR	150 € / prothèse + AMO	250 € / prothèse + AMO	350 € / prothèse + AMO	100% BR
Inlay core	70% BR	40 € / inlay + AMO	70 € / inlay + AMO	90 € / inlay + AMO	100% BR
Prothèse amovible	70% BR	100% BR	200% BR	300% BR	100% BR
Plafond de remboursement annuel applicable aux soins et prothèses ⁽¹⁾ , soins conservateurs et consultations au-delà du plafond, seul le ticket modérateur est pris en charge (par an)	-	1 300 €	2 000 €	3 000 €	-

IMPLANTOLOGIE

Implant dentaire (racine ou pilier) remboursé ou non par l'AMO	-	-	300 € / an	600 € / an	
Couronne transitoire implanto-portée		-	30 € / prothèse	40 € / prothèse	-
Couronne implanto-portée	70% BR	150 € / prothèse + AMO	250 € / prothèse + AMO	350 € / prothèse + AMO	100% BR

ORTHODONTIE

Orthodontie	70% BR 100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	200% BR
-------------	-------------------	---------	---------	---------	---------

OPTIQUE⁽²⁾

Avec l'option **SANTÉCLAIR**, réduisez votre reste à charge.

ÉQUIPEMENTS 100 % SANTÉ

Tels que définis réglementairement	60% BR	100% FR	100% FR	100% FR	100% FR
------------------------------------	--------	---------	---------	---------	---------

ÉQUIPEMENTS À TARIFS LIBRES (HORS 100 % SANTÉ)

Monture de classe B	60% BR	30 € + AMO	45 € + AMO	60 € + AMO	30 € + AMO
Verre simple ou neutre ⁽³⁾	60% BR	15 € / verre + AMO	30 € / verre + AMO	45 € / verre + AMO	15 € / verre + AMO
Verre complexe ou très complexe ⁽³⁾	60% BR	85 € / verre + AMO	90 € / verre + AMO	95 € / verre + AMO	85 € / verre + AMO
Adaptations, filtres et suppléments	60% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR

LENTILLES

Lentilles remboursées ou non par l'AMO	0 ou 60% BR	30 € / an + AMO	45 € / an + AMO	60 € / an + AMO	30 € / an + AMO
--	-------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

AIDES AUDITIVES⁽²⁾

Avec l'option **SANTÉCLAIR**, réduisez votre reste à charge.

AIDES AUDITIVES 100 % SANTÉ (CLASSE I)

Telles que définies réglementairement	60% BR	100% FR	100% FR	100% FR	100% FR
---------------------------------------	--------	---------	---------	---------	---------

AIDES AUDITIVES (HORS 100 % SANTÉ)

Aides auditives classe II	60% BR	100% BR	100% BR	100% BR + 200 € / oreille	100% BR
Aides auditives : entretien, piles et accessoires	60% BR	100% BR	100% BR	125% BR	100% BR

Base de Remboursement (BR) : tarif servant de référence à l'Assurance maladie obligatoire pour déterminer le montant de son remboursement.

Frais réels (FR) : remboursement à hauteur des frais réels.

(1) Hors 100 % santé. (2) Le bénéfice d'une prise en charge par la MGP est conditionné au respect d'un délai de renouvellement entre deux équipements (1 ou 2 ans pour l'optique selon l'âge, sauf exception médicalement justifiée, 4 ans pour les aides auditives). (3) la classification simple, complexe, très complexe dépend de la force et de la complexité de correction de la vue.



HOSPITALISATION

Actes au 01/01/2022



Nos services "Hospitalisation"
offerts avec **LYRIA SANTÉ**

- + Assistance MGP⁽¹⁾** pour une sérénité assurée : transport en ambulance à l'hôpital, garde d'enfants malades de moins de 16 ans, soutien scolaire, aide-ménagère, garde des animaux...
- + Assistance psychologique** : accessible 24h/24 et 7j/7

(1) Liée à une maladie ou un accident corporel



Avec

- **2° avis médical** par un médecin hyper spécialiste en cas de maladie grave ou invalidante
- **Classement des établissements hospitaliers** et fiches hospitalières
- **Analyse de devis dentaires et hospitaliers en ligne** avec **estimation de remboursement en quelques minutes.**
- **Prise de rendez-vous rapide** avec une infirmière à domicile diplômée d'Etat

Taux de
remboursement

Total remboursé **Assurance maladie obligatoire (AMO)**
+ **Lyria santé**

Part AMO	LYRIA PRINCIPE	LYRIA STATURE	LYRIA PRESTIGE	LYRIA PROMESSE Jusqu'à 18 ans
----------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------------------------

HOSPITALISATION

Honoraires et forfait journalier

Frais de séjour		80 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Honoraires des praticiens conventionnés	adhérents OPTAM/OPTAM-CO ⁽¹⁾	80 % BR	130 % BR	130 % BR	130 % BR	130 % BR
	non adhérents OPTAM/OPTAM-CO ⁽¹⁾	80 % BR	110 % BR	110 % BR	110 % BR	110 % BR
Forfait journalier hospitalier et psychiatrie		-	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR

Autres dépenses hospitalières

Chambre particulière	court séjour et psychiatrie (> 24 h)	-	40 € / jour	45 € / jour	45 € / jour	45 € / jour
	soins de suite et réadaptation	-	15 € / jour	15 € / jour	15 € / jour	15 € / jour
Frais d'accompagnement enfant ⁽²⁾	court séjour et psychiatrie (> 24 h)	-	-	25 € / jour	25 € / jour	25 € / jour
	soins de suite et réadaptation	-	-	10 € / jour	10 € / jour	10 € / jour
Frais supplémentaires : TV, Téléphone, Internet		-	45 € / an	45 € / an	45 € / an	45 € / an
Bonus hospitalisation sur justification de reste à charge des frais hospitaliers et en cas d'hospitalisation de plus de 24 heures (hors honoraires)		-	10 € / jour Maximum 450 € / an	10 € / jour Maximum 450 € / an	10 € / jour Maximum 450 € / an	10 € / jour Maximum 450 € / an
Frais de transport		65 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR

MATERNITÉ

Consultation grossesse	70 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Chambre particulière maternité	-	40 € / jour	45 € / jour	45 € / jour	45 € / jour
Prime de naissance - adoption	-	-	120 € / enfant	120 € / enfant	-

Base de Remboursement (BR) : tarif servant de référence à l'Assurance maladie obligatoire pour déterminer le montant de son remboursement.
Frais réels (FR) : remboursement à hauteur des frais réels.

(1) Pour faciliter l'accès aux soins en limitant les dépassements d'honoraires, l'Assurance Maladie propose aux médecins de secteur 2 d'adhérer à l'Option Pratique Tarifaire Maîtrisée - OPTAM ou à l'Option Pratique Tarifaire Maîtrisée - OPTAM-CO applicable aux spécialistes en chirurgie ou en gynécologie-obstétrique.

(2) Inscrit à la MGP en tant qu'ayant droit, moins de 15 ans ou jusqu'à 20 ans si handicapé.



SOINS COURANTS

Actes au 01/01/2022



Avec

NOUVEAU

- Service d'analyse de symptômes et d'orientation dans le parcours de soin
- Annuaire qualifié de 600 sophrologues et 800 naturopathes recommandés
- 380 ostéopathes et chiropracteurs partenaires
- Géolocalisation de médecins et paramédicaux, prise de RDV en ligne
- Automédication
- Coaching Sommeil et Nutrition (compris avec Lyria santé) et coaching sportif (5% de remise sur tous les cours)

Nos services "Soins courants" offerts avec LYRIASANTÉ

- + Téléconsultation MédecinDirect : consultez un médecin généraliste ou un spécialiste sans vous déplacer 7J/7 et 24h/24
- + Assistance psychologique : accessible 24h/24 et 7j/7

Taux de remboursement

Total remboursé Assurance maladie obligatoire (AMO) + Lyria santé

Part AMO	LYRIA PRINCIPE	LYRIA STATURE	LYRIA PRESTIGE	LYRIA PROMESSE Jusqu'à 18 ans
----------	----------------	---------------	----------------	-------------------------------

HONORAIRES MÉDICAUX

Généralistes	adhérents OPTAM/OPTAM-CO ⁽¹⁾	70 % BR	100 % BR	100 % BR	115 % BR	100 % BR
	non adhérents OPTAM/OPTAM-CO ⁽¹⁾	70 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Spécialistes	adhérents OPTAM/OPTAM-CO ⁽¹⁾	70 % BR	100 % BR	140 % BR	180 % BR	100 % BR
	non adhérents OPTAM/OPTAM-CO ⁽¹⁾	70 % BR	100 % BR	120 % BR	160 % BR	100 % BR
Actes techniques médicaux, chirurgie	adhérents OPTAM/OPTAM-CO ⁽¹⁾	70 % BR	100 % BR	130 % BR	130 % BR	100 % BR
	non adhérents OPTAM/OPTAM-CO ⁽¹⁾	70 % BR	100 % BR	110 % BR	110 % BR	100 % BR

MÉDICAMENTS

Tous les médicaments remboursés par l'AMO	65/30/15 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments, vaccins et contraception prescrits non remboursés, automédication, sevrage tabagique (sur facture détaillée et ordonnance le cas échéant)	-	60 € / an	70 € / an	110 € / an	60 € / an

HONORAIRES PARAMÉDICAUX

Actes et indemnités de déplacement des auxiliaires médicaux (kinésithérapeute, pédicure-podologue, infirmier, orthophoniste, orthoptiste...)	60 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
--	---------	----------	----------	----------	----------

AUTRES ACTES

Médecine douce non remboursée par la Sécurité sociale (ostéopathe, chiropracteur, psychomotricien, homéopathe, sophrologue, naturopathe...)	-	40 € / an	80 € / an	120 € / an	-
Consultation psychologue non remboursée par l'AMO	-	60 € / acte 4 fois / an	60 € / acte 4 fois / an	60 € / acte 4 fois / an	60 € / acte 4 fois / an
Consultation diététicien non remboursée par l'AMO	-	50 € / an	100 € / an	200 € / an	-

ANALYSES ET RADIOLOGIE

Analyses et examens de laboratoire	60/70 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Radiologie et imagerie médicale	70 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR

MATÉRIEL MÉDICAL

Véhicule pour handicapé	100 % BR	135 % BR	135 % BR	160 % BR	135 % BR
Appareil, pansement et orthèse	60 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	100 % BR
Petit appareillage, prothèse interne ou externe				200 % BR	100 % BR

Base de Remboursement (BR) : tarif servant de référence à l'Assurance maladie obligatoire pour déterminer le montant de son remboursement.
 (1) Pour faciliter l'accès aux soins en limitant les dépassements d'honoraires, l'Assurance Maladie propose aux médecins de secteur 2 d'adhérer à l'Option Pratique Tarifaire Maîtrisée - OPTAM ou à l'Option Pratique Tarifaire Maîtrisée - OPTAM-CO applicable aux spécialistes en chirurgie ou en gynécologie-obstétrique.